

À RETENIR

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| Carrefour de la Santé | 695-7700 |
| Clinique externe | 695-7722 |
| Radiologie | 695-7733 |
| CLSC | 695-2572 |
| Ambulance Nault & Caron | 698-6083 |
| COOP de Solidarité du Royaume | 547-5907 |
| Jonquière-Médecin | 546-2000 |
| Police Jonquière | 546-2000 |
| Régie des Rentes du Québec | (1-800) 463-5185 |
| Régime de Pension du Canada | (1-800) 277-9915 |
| Habitations partagées du Saguenay | 695-5949 |

LE RESPECT DES AÎNÉS, qu'en est-il?

Vous êtes victime d'abus, de négligence, de discrimination ?
Vous vous sentez seul ou isolé pour affronter ce genre de situation ?
Savez-vous qu'il existe des lois qui visent à prévenir et à enrayer les comportements frauduleux ou négligents de ceux qui tentent de tirer profit des Aînés ? Un guide produit par la Fondation du Barreau du Québec peut vous fournir des informations ainsi qu'à vos proches...
Composez le 800 361-8495 poste 3456 pour obtenir une copie du Juriguide pour les aînés. N'hésitez pas... faites vite

Un GRAND Merci à nos généreux Commanditaires

| | |
|---|--|
| DR DAVID COX CLINIQUE CHIROPATRIQUE 3670, boul. du Royaume Jonquière (Québec) Tél. : (418) 695-3307 | CHIASSE, THOMAS TREMBLAY & ASSOCIÉS Arpenteurs-géomètres 2136, Saint-Dominique Jonquière (Québec) Tél. : (418) 542-7533 |
|---|--|

INFO-ÂGE

Journal d'informations de
L'Association de défense des droits des
Des personnes retraitées et préretraitées
Section Jonquière

AQDR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | | |
|---------------------|----------------------------------|----------|
| Marthe Vaillancourt | présidente | 548-6870 |
| Maxima Migneault | 1 ^{ère} vice-présidente | 548-8843 |
| Antonio Boily | 2 ^e vice-président | 547-1233 |
| Jeannine Bouchard | secrétaire | 542-8059 |
| Marcel Tremblay | trésorier | 547-7662 |
| Nicole Villeneuve | assesseur- secrétariat | 547-5910 |
| Madeleine Tremblay | assesseur- trésorerie | 542-2954 |
| Colette Brassard | directrice | 547-7662 |
| Rosaire Villeneuve | directeur | 548-6273 |
| Gilles Boulianne | directeur | 545-1048 |
| Thérèse Tremblay | directrice | 542-4420 |
| Martial Laprise | directeur | 542-4168 |
| Gérard Munger | président ex-officio | 547-2351 |

RESPONSABLES DES COMITÉS

| | |
|--------------------|---|
| Brunchs | Maxima Migneault – Gérard Munger Martial Laprise - Gilles Boulianne |
| Recrutement | Nicole Villeneuve – Antonio Boily Madeleine Claveau – Gilles Boulianne |
| Informatique | Gérard Munger |
| Accueil | Thérèse Tremblay – Gérard Munger Marcel Tremblay - Madeleine Claveau Nicole Villeneuve – Gilles Boulianne |
| Décès-publicité | Colette Brassard |
| Défense des droits | Marthe Vaillancourt - Antonio Boily |
| Téléphone | Colette Brassard |
| Journal | Jeannine Bouchard |

SOMMAIRE

| | | | |
|----------------------|-----|----------------|-------|
| Mot de la présidente | 3 | Un testament ? | 10 |
| Billet | 4 | Pour rire | 11 |
| Biographie | 5-6 | Parlons Santé | 12-13 |
| Accès-santé | 7 | Coq-à-l'Âne | 14-15 |
| Informations | 8-9 | | |

2

INFORMATIQUE

Vous aimeriez acquérir des connaissances de base pour opérer un ordinateur ou encore naviguer sur Internet ? N'attendez pas... Gérard Munger attend vos inscriptions pour la session de l'automne. Profitez-en lors du brunch ou téléphonez au 547-2351. Et c'est gratuit...

RECRUTEMENT

Il est temps de renouveler votre carte de membre pour l'année **2004-2005**. Faites plus, parlez-en à vos connaissances et amis. Vous aiderez votre section AQDR à grandir Pour remplir dignement sa mission, une Association a besoin de membres et le nombre est plus qu'important... pensons-y... notre place dans la société, nous la mériterons si nous le voulons vraiment... on compte sur vous...

Nicole Villeneuve, responsable du recrutement, assistée de Gérard Munger, planifie des séances de recrutement aux Galeries de Jonquière et à Place Centre-Ville aux cours du mois d'avril... nous vous y invitons tous et toutes ... et pourquoi pas inviter une autre personne...

ÉLECTIONS

En mai, certains membres du Conseil d'administration termine un mandat de deux ans et plus. Certains ne solliciteront pas de nouveau mandat. Il faudra donc les remplacer. Qui se portent volontaires ? Comme membre, vous pouvez nous rendre un grand service en soumettant votre nom au Conseil d'administration ou au Comité formé pour les élections. Nous vous en reparlerons en avril, lors du brunch. Pensez-y...

VieActive

À la fin mars, Michelle Houle terminera deux sessions de VieActive, un programme conçu pour améliorer la condition physique des personnes âgées. Un vrai succès à tous points de vue. Inscrivez-vous pour l'automne prochain. Un Grand Merci à Michelle.... Et félicitations...

BRUNCHS

Votre exécutif a eu le grand honneur de vous rencontrer à deux reprises déjà depuis l'arrivée de l'an 2004. Malgré la froid, un grand nombre restent fidèles à leur rendez-vous mensuel et se délectent des précieuses informations fournies par nos excellents conférenciers.

En effet, en janvier, Madame Denise Tremblay, coordonnatrice de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean, manqua de temps pour répondre aux nombreuses questions de l'auditoire. Nous la remercions en votre nom. En février, Monsieur Marc Fortin, comptable associé à la Maison Samson Bélair Deloitte & Touche, réitérait sa bonne action et nous faisait passer une agréable rencontre tout en parlant des impôts, un sujet des plus arides. Merci à ce dernier qui sait si bien allier compétence et humour.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

L'Organisme TEL-AIDE qui offre un service d'écoute téléphonique aux jeunes et moins-jeunes aux prises avec des problèmes personnels, aimerait recruter quelques personnes consentantes à faire 4 heures d'écoute par mois entre 16 et 20 heures ou 20 heures et minuit. Un cours de 20 heures est offert aux aspirants avant de commencer. Pour toute autre information, Monsieur Charles Lauzier, directeur, se fera un grand plaisir de vous répondre au numéro 695-1709.

MERCI

Un grand merci pour vos suggestions au niveau des thèmes à aborder lors des brunchs ou encore des personnes que vous aimeriez entendre à ces occasions. Nous apprécions beaucoup l'intérêt porté à votre Association AQDR et sommes toujours heureux de satisfaire vos désirs dans la mesure du possible.

Mot de la Présidente

Marthe Vaillancourt, C.Q.

Enfin, l'hiver commence à s'adoucir ! Malgré la grippe, votre exécutif continue son travail. Comme vous avez pu le constater à la lecture des journaux, nous travaillons toujours à la défense de vos droits.

J' ai entrepris une réflexion sur la question des droits des aînés. Nous avons déjà une Charte des droits, mais avec tout ce qui est arrivé aux aînés cet automne, il y a lieu de se questionner. Nous étudions un document de la Régie Régionale sur les résidences privées pour personnes âgées. Nous vous ferons part de nos commentaires.

L' A.Q.D.R. aura 25 ans cette année... que de démarches, de comités, de rapports, de rencontres, de mémoires ! C'est la vie d'une Association et il nous faut y participer. Votre présence à nos assemblées du mois est un encouragement pour votre exécutif.

Nous sommes peut-être à la veille d'une élection fédérale. Nous ferons notre possible pour vous informer sur cette prochaine campagne.

Merci de votre présence aux réunions mensuelles et rêvons au printemps, tous ensemble.

« Si on dit du mal de toi et que c'est la vérité, corrige-toi. Si ce sont des mensonges, contente-toi d'en rire.»

« La vérité est la seule chose qui soit digne d'être écoutée. La vérité doit s'imposer sans violence. »

Auteur inconnu - suggestion : Jean Vaillancourt

Billet

Jeannine Bouchard, secrétaire

Quand je vois ce qui se déroule un peu partout sur la planète actuellement et, surtout l'extrême dénuement dans lequel la majorité de ses habitants tentent de survivre, je me demande si nous avons vraiment raison de revendiquer parfois aussi fort... surtout pour certains services.

Par contre, n'allez pas croire que je démissionne, car, actuellement, j'essaie de faire le bilan de ce que la société occidentale nous offre et tente de trouver un juste milieu. Vous me direz que charité bien ordonnée commence par soi et j'en conviens. Profiter de ce que m'offre la vie, en user de la façon la plus équitable possible, accueillir mes proches pour partager mon bonheur, essayer de soulager la misère vécue dans mon entourage, tous ces beaux objectifs hantent mon esprit et me forcent à réfléchir sur la façon d'user des richesses que mon pays met à ma disposition.

Si je reconnais avoir peu d'influence sur les problèmes qui minent notre univers, je puis convenir que je suis une privilégiée de vivre dans un pays où je ne connais ni la guerre, ni la pauvreté extrême des pays sous-développés et encore moins le manque de nourriture, d'eau potable et de lieux adéquats pour me loger. Pourtant, il m'arrive régulièrement de me plaindre de situations qui me semblent inacceptables et de réclamer haut et fort ce qui constitue, pour moi, des acquis.

Force est de reconnaître que l'être humain est constamment à la recherche de situations idéales et c'est très bien ainsi, car le progrès est dépendant des actions que, comme société, nous posons chaque jour de même que de la vigilance que chacun de nous exerce en ce sens. Bonne réflexion et profitons du bon temps qui nous est offert en tentant d'en user de notre mieux pour notre bien-être physique et mental.

L'hypertension demeure la principale cause de l'ACV, mais le tabagisme, le diabète, l'obésité, un taux de cholestérol élevé et l'inactivité physique sont aussi à blâmer. L'âge a également son importance. Après 55 ans, le risque d'être victime d'un ACV double tous les 10 ans.

Il y a donc fort à parier que les cas iront en augmentant avec le vieillissement de la population et l'adoption de mauvaises habitudes de vie.

Pour contrer la tendance, le docteur Hakim suggère de : se faire examiner par son médecin chaque année; mesurer régulièrement sa tension artérielle afin de relever toute trace d'hypertension; surveiller son alimentation; perdre du poids; faire régulièrement de l'exercice physique; s'informer, car les spécialistes pensent qu'une bonne connaissance des symptômes et des conséquences d'un ACV devrait inciter les gens à se faire traiter rapidement.

En effet, les 3 heures suivant l'accident vasculaire sont cruciales pour la suite des événements. Or, un récent sondage révèle qu'à peine 52% des répondants sont en mesure de nommer un symptôme et que 36% ne comprennent pas l'urgence de consulter.

Alors, c'est quoi au juste un AVC ? L'interruption soudaine de la circulation du sang à l'intérieur du cerveau ou vers celui-ci. À peine 52% des Canadiens le savent. Quels sont les fameux symptômes ? Engourdissement, faiblesse soudaine, confusion, trouble de l'élocution, étourdissement, perte d'équilibre, mal de tête intense, perte soudaine de la vue, résumant le propos du docteur Hakim qui appuie sur l'importance du mot «**soudain**». **En somme, c'est l'incapacité de faire quelque chose que vous étiez capable de faire il y a quelques secondes, ajoutez ce dernier.**

Le Réseau Canadien est un regroupement national de centres de recherche et rassemble plus de 100 scientifiques et cliniciens canadiens provenant de 24 universités.

VOTRE SANTÉ NOUS TIENT À CŒUR

Quelques idées sur L'INFARCTUS et l' ACV provenant du Réseau Canadien contre les accidents cardio-vasculaires.

Pour comprendre quels sont les risques, il faut savoir comment se produit un infarctus. Neuf fois sur dix, la crise cardiaque est causée par un caillot qui se loge dans une artère. D'où vient ce caillot ? Avec l'âge, le tabagisme et la consommation du mauvais gras, les parois de nos artères finissent par être enduites d'une «plaque» qui rétrécit leur diamètre. Un jour, la plaque se brise et le caillot ainsi formé bloque une artère menant au cœur : c'est finalement l'infarctus. Si ce caillot se loge dans une artère menant au cerveau, on parle alors d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Pour garder notre système cardio-vasculaire en santé, il importe donc de prendre soin de notre «plomberie» cardiovasculaire, à savoir, nos artères. L'hérédité joue un rôle important dans la maladie cardiaque. Si un membre de votre famille proche a été victime d'un infarctus avant 55 ans, vous courez un risque plus élevé que la moyenne des gens. La génétique peut charger le fusil, mais c'est votre mode de vie qui appuie sur la gâchette.

Un sondage commandé par le Réseau Canadien contre les accidents cardio-vasculaires confirme que le public comprend mal ce qui se cache derrière l'acronyme ACV. Les gens semblent minimiser les effets. Un ACV, ça n'arrive pas qu'à une personne, mais à toute sa famille. L'ACV est en effet la première cause d'invalidité au pays. Environ 80% des victimes restent handicapées ou diminuées psychologiquement. On ne parle pas d'un bras ou d'une jambe qui fonctionne mal, mais de notre cerveau. C'est toute la personnalité qui est changée de façon très profonde.

BIOGRAPHIE

Avez-vous déjà entendu parler de Maurice Mességué ? Non ? Permettez-moi de vous le présenter.

Il est né le 14 décembre 1921 à Gers près de la Provence. Son père était un amateur d'herbes qu'il nommait « Simples » et il emmenait son petit garçon avec lui pour ramasser les herbes tôt le matin avant le lever du soleil. Il les cueillait et connaissait le nom de chacune ainsi que leurs effets sur la personne - après les avoir cueillies, il les triait, les lavait et les faisait macérer dans des flacons.

Les gens qui connaissaient son père allaient le voir pour toutes sortes de bobos, ne le payaient jamais vu qu'il aimait rendre service et qu'ils étaient pauvres. (l'assurance maladie n'existait pas encore).

Malheureusement, Maurice a perdu son père lors d'un accident de chasse et, comme il était très proche de lui, il ne s'en est jamais remis. Il déménagea avec sa mère à Nice. Malhabile, il fit beaucoup rire de lui à l'école et il ne parvenait pas à suivre les autres. De peine et misère, il a réussi un cours pour enseigner et s'y adonna jusqu'à 25 ans alors que, en ayant marre, il donna sa démission. Il s'installa dans un petit appartement et offrit ses services pour soigner les gens. Ses débuts furent difficiles, car les gens n'avaient pas confiance en lui, mais avec le temps, il fut reconnu et les gens venaient de partout lui demander du secours. Sa renommée grandissante l'obligea à déménager et à engager du personnel. Ses bains de mains et de pieds ont fait fureur au point où il soigna des personnalités comme Churchill, Adenauer, Farouk et Mistinguette.

Cependant, tout n'étant pas parfait, il subit une vingtaine de procès pour pratique illégale de la médecine. À la fin, on lui accorda l'absolution.

Les gens, qui allaient le voir après avoir consulté le médecin classique, témoignaient de leur guérison. Toutes les maladies y passaient excepté la tuberculose et le cancer. Il reçut beaucoup de décorations et de témoignages d'amitié. Comme tout évolue, on ne l'appelle plus «guérisseur» mais phytothérapeute.

Source : Des Hommes et des Plantes (1970) par Maurice Mességué

Humour

- Rachel dit à sa mère : - Samuel a demandé ma main. - Il te plaît ? demande sa mère. - Oui, mais il y a une chose qui me tracasse : il a des idées bizarres, il ne croit pas à l'enfer. - Qu'il t'épouse et il y croira.

- Un type dit à son copain : - Il y trois ans, je vais en vacances en Grèce, ma femme tombe enceinte. Il y a deux ans, je vais en vacances en Tunisie, ma femme tombe enceinte. L'année dernière, je vais aux Baléares, elle tombe encore enceinte ! Alors, ça suffit! Cette année, je ne sais pas où j'irai, mais je l'emmène avec moi.

- Le mariage est comme un mirage dans le désert : palais, cocotiers, chameaux...- Mais, soudain tout disparaît et il ne reste que le chameau...

- Un homme dont les mains tremblent sans interruption va consulter son médecin. Après l'avoir examiné, celui-ci lui demande : -Vous buvez quoi d'habitude ? - Du vin, docteur. - Quelle quantité quotidienne ? - Bof...7 ou 8 litres ! - 7 ou 8 litres ? Mon pauvre ami, s'exclame le docteur, ne cherchez plus l'origine de vos tremblements. Vous buvez trop ! - Oh, vous savez, docteur, j'en renverse beaucoup... presque autant !

Source : Humour québécois.com

Pour Rire

Il vaut mieux en rire....

Si un matin, vous prenez votre brosse à dents pour vous peigner... riez un bon coup, ce n'est pas grave. Votre peigne est là, n'est-ce pas ? Faites l'échange et n'y pensez plus.

Si vous sortez et que vous vous apercevez sur le perron que vous avez vos pantoufles dans les pieds, ne paniquez pas, mais riez un bon coup et rentrez mettre vos bottes d'hiver.

Si vous descendez l'escalier de la cave pour rapporter des pommes de terre pour le dîner et, qu'en bas, vous ne vous souvenez plus, ne paniquez pas, remontez l'escalier et dites-vous que c'est un bon exercice pour les muscles des jambes. Revenu en haut, vous savez bien que la mémoire reviendra. Sinon, ce n'est pas important. Rappelez-vous que les plus jeunes oublient souvent un ou deux articles que tu leur mère leur envoie chercher à l'épicerie.

Si vous ne vous rappelez pas du nom d'un compagnon de travail avec lequel vous avez travaillé plus de 20 ans, ne vous affolez pas, vous ne souffrez pas de la maladie d'Alzheimer. Comment faire pour vous en souvenir ? Demandez-le-lui...

Un truc... Dites-vous que, passé 70 ans, vous avez le droit d'oublier et surtout dites-le à votre famille; étonnamment, ils vous croiront, vous aurez la paix et ils oublieront l'Alzheimer.

Pour ne pas oublier : prendre l'habitude d'utiliser un aide-mémoire sur la porte du réfrigérateur pour l'épicerie. Pour les rendez-vous : trouvez un calendrier à grands carrés où les inscrire. C'est facile à consulter.

Tout le monde, un jour, oublie ses clés dans son automobile la porte barrée. Traînez un double dans votre sac à mains ou votre porte-monnaie. Faites de même pour les clés de la maison.

Un Testament

Et si choisissais de ne pas faire de testament ?

S'il s'agit pour vous d'une question d'argent, renseignez-vous quant aux frais inhérents à la rédaction d'un testament. Bien qu'il soit vrai que celle-ci occasionne certaines dépenses, n'oubliez pas qu'une planification judicieuse de votre succession peut éviter des pertes de temps et d'argent à vos proches.

Si, malgré tout, vous décidez de ne pas faire de testament, ce sont les règles du Code civil du Québec qui détermineront qui, parmi les membres de votre famille, seront vos héritiers et dans quelle proportion votre succession sera partagée. Avant de choisir de ne pas faire de testament, assurez-vous que ces règles avantagent bel et bien ceux à qui vous souhaitez que vos biens soient attribués. De plus, en l'absence de testament, vous n'aurez pas désigné vous-même le liquidateur de votre succession. Vos héritiers devront se charger d'en nommer un.

MON CONJOINT HÉRITERA-T-IL DE MES BIENS ?

Votre contrat de mariage comprend peut-être une clause qu'on appelle couramment « au dernier vivant les biens ». Une telle clause fait en sorte que tous vos biens seront transmis à votre conjoint à la suite de votre décès. Mais cette clause est parfois révocable, c'est-à-dire qu'elle peut être modifiée ou annulée en tout temps. Dans ce cas, vous pouvez léguer vos biens par testament aux personnes de votre choix. Si votre conjoint est décédé ou que vous êtes divorcé, cette clause ne s'applique plus.

Assurez-vous de connaître ce que prévoit votre contrat de mariage, votre régime matrimonial et les règles du patrimoine familial. Toutes ces dispositions peuvent influencer sur la part d'héritage que vous laissez à vos proches. Si, Par contre, vous n'êtes pas marié, sachez que, si vous décidez de ne pas faire de testament, votre conjoint de fait n'aura pas droit à votre héritage.

Source : Juriguide pour les aînés par le Barreau du Québec

Accès-Santé

Marcel Tremblay, membre de Accès-Santé

Lors de notre rencontre du mois de décembre dernier, les membres du Comité Accès-Santé ont constaté que le projet du Centre ambulatoire piétinait. Ils ont donc prévu une autre rencontre en janvier. Le 14 janvier, André Bouchard, président rencontra Madame Lucille Dumont, directrice générale du Carrefour de la Santé, qui lui apprit qu'une situation de débordement sévissait à nouveau à l'Urgence (59 patients et un manque de lits financés).

Ces constats nous amenèrent à vérifier le soutien de la population en l'invitant à une rencontre publique qui fut fixée le 12 février, à l'hôtel Holiday in de l'arrondissement de Jonquière. Plus de cent personnes nous ont honorés de leur présence nous assurant ainsi de leur appui total. Mesdames Diane Tremblay et Lucille Dumont de même que Monsieur André Bouchard ont tour à tour et, selon leur rôle respectif, brossé le tableau de la situation du Carrefour de santé : manque de médecins, de lits financés, bloc opératoire à demi utilisé, etc.

Madame Dumont a fait rêver son auditoire en décrivant ce que sera le Centre ambulatoire du Carrefour qui, normalement, devrait être en opération en 2007. Mercredi, le 18 février, l'exécutif de Accès-Santé rencontra Monsieur Sylvain Gagnon, nouveau PDG de l'Agence régionale de la Santé et des Services sociaux. Dans un climat serein, on tenta de clarifier la mission de Carrefour de santé de Jonquière. Monsieur Gagnon sembla très réceptif à leur demande et promit de faire tout son possible pour dénouer l'impasse actuelle.

Nous, du Comité Accès-Santé, comptons fermement continuer à appuyer la direction du Carrefour de santé de Jonquière et nous vous demandons, membres de l'AQDR, de continuer à nous aider dans notre mission. Merci de nous accorder votre confiance.

Informations

Maxima Migneault, 1^{re} vice-présidente

Les CHSLD ? Les événements des derniers mois dans le milieu de l'hébergement pour personnes âgées et handicapées ont fait «scandale». Au cours de l'année 2000, le Conseil des Aînés rendait public un «avis» sur l'hébergement en milieu de vie substitut pour les aînés en perte d'autonomie. Il contenait plusieurs recommandations visant à créer un climat de qualité par une formation adéquate du personnel incluant celui de soutien et d'encadrement des usagers dans le respect et la dignité.

Les **moyens** à mettre en œuvre pour corriger les situations défavorables **étaient connus...** Espérons que tous les gestionnaires et les intervenants travailleront à améliorer de façon continue et efficace ces maisons d'hébergement afin d'offrir aux usagers un climat de calme et de respect. Pensons-y, car une personne âgée sur huit finira ses jours dans un milieu de vie substitut.

RÉSIDENCES PRIVÉES

Depuis juin 2002, la loi sur les services de santé et les services sociaux (article 346.01) s'est enrichie de l'obligation pour les résidences privées, qui accueillent des aînés, de s'identifier auprès de la Régie régionale (Agence). Depuis, il existe de moins en moins de foyers dits illicites. Les personnes intéressées peuvent s'informer auprès de l'Agence régionale pour savoir si une résidence désignée figure dans leur registre.

FORUM POUR LES 50 ANS ET PLUS

Le forum pour les 50 ans et plus, qui devait se tenir au mois de mars 2004, sous l'égide des Tables régionales de concertation des aînés en collaboration avec le Conseil des Aînés, est annulé en raison d'un manque de financement. Merci à tous ceux et celles qui ont travaillé à sa préparation.

RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC

Une réforme importante du Régime des Rentes du Québec est entrée en vigueur en 1998. Une consultation publique doit être tenue tous les 6 ans. Pour répondre à cette obligation, la RRQ a

publié un document de consultation intitulé **Adapter le Régime des Rentes aux nouvelles réalités du Québec**. Cette consultation publique se tiendra à compter du 24 avril. Le Conseil des Aînés soumettra des commentaires le 25 avril en vue d'améliorer ce régime. Exemple : « La rente de survivant devrait plutôt être versée pendant une période de sept ans, s'il y a pas d'enfant à charge. S'il y a des enfants à charge après cette période de 7 ans, la rente de survivant devrait continuer d'être versée jusqu'à ce que les enfants aient 18 ans s'ils sont encore aux études ».

PRIX NICOLAS ZAY 2004

Le prix Nicolas Zay, créé en 1994 en hommage au président-fondateur de l'Association québécoise de gérontologie, est attribué tous les deux ans à une personne qui s'est fait remarquer par un engagement dans la recherche, la formation ou le domaine des communications relatif à la gérontologie. Le 21 novembre 2003, l'Association a rendu un hommage particulier à Hubert de Ranivel en lui remettant le prix Nicolas Zay. Bravo Monsieur Hubert de Ranivel, un membre du Conseil des Aînés.

FÉLICITATIONS

Félicitations à Monsieur Robert Pearson, président de la Table régionale de concertation des aînés pour sa nomination, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au Conseil d'administration de la nouvelle Agence régionale (Régie) de la santé et des services sociaux. Notre collaboration vous est assurée.

NUTRITION

Le mois de mars est le mois de la nutrition et nous le soulignons en vous offrant une conférence sur la naturopathie que Madame Chantale Laberge a généreusement accepté de vous donner. Merci de l'honorer de votre présence !

«Un sourire ne coûte rien, mais a une grande valeur pour la personne qui le reçoit. Il enrichit sa vie sans appauvrir celle de ceux qui le donnent.»

